

Mélange des genres à la mairie de Toulouse : les preuves de l'implication de Jean-Luc Moudenc

De nombreux documents montrent que le maire de Toulouse ne pouvait ignorer que ses collaborateurs de cabinet travaillaient pendant leur temps de travail pour sa candidature lors de la campagne municipale 2020. Ils montrent aussi que Jean-Luc Moudenc leur a lui-même donné des consignes, alors qu'ils étaient salariés par la mairie.

Gael Céréz (Mediacités)

15 juillet 2025 à 16h42

« Il me faut cette note sur papier demain matin. » Un soir de novembre 2019, Jean-Luc Moudenc envoie cette consigne par courriel, depuis son adresse personnelle, à l'un de ses collaborateurs de cabinet.

Rédigée par son cabinet, la note en question conseille au maire sortant de marteler « l'exigence de continuité de l'action politique » et la « nécessité de prendre de la hauteur par rapport aux clivages » lors d'un rendez-vous important dans le cadre de sa campagne municipale 2020. Le document incite aussi le candidat à insister sur sa « candidature en dehors des partis », sa stature de « candidat de l'expérience », sa « volonté de se libérer de la tyrannie du court terme » et « les promesses tenues » lors de son mandat 2014-2020.

Outlook

Re

À partir de Jean-Luc MOUDENC

Date /2019 22:12

À

Il me faut cette note sur papier demain matin

Envoyé de mon iPhone

> a écrit :

Bien à vous.

Jean-Luc Moudenc, depuis son adresse personnelle, commande une note à un collaborateur de cabinet mobilisé sur sa campagne électorale 2020. © Document Mediacités

Si l'on a connaissance de ce document, c'est parce qu'il fait partie d'un dossier de près de deux cents éléments accumulés par Mediacités au cours de plusieurs mois d'enquête. Courriels, notes, argumentaires, agenda... Les différentes pièces de puzzle ont permis au média en ligne de [révéler](#), le 16 juin, comment une douzaine de salariés municipaux, membres du cabinet du maire, auraient œuvré à la candidature de Jean-Luc Moudenc entre septembre 2019 et juin 2020. Notamment pendant leurs heures de travail.

Orchestrée par Arnaud Mounier, alors directeur de cabinet du maire de Toulouse, cette arrière-cuisine de campagne s'est-elle faite dans le dos du candidat sortant, « à l'insu de son plein gré » ? La question est loin d'être anodine, comme [l'ont noté](#) Les Surligneurs.

Selon l'analyse de Jean-Baptiste Thierry, professeur de droit pénal à l'université de Lorraine, et de Jean-Paul Markus, professeur de droit public à l'université Paris-Saclay, la responsabilité du maire de Toulouse dans ces faits potentiellement délictuels pourrait être mise en cause à la condition « *qu'il [ait eu] connaissance de l'usage détourné des moyens municipaux* ».

Or, comme le montre le courriel cité ci-dessus, ainsi que d'autres documents aujourd'hui entre les mains de la justice depuis [la plainte](#) pour détournement de fonds publics et financement illégal de campagne déposée par l'association Anticor, il semble avéré que Jean-Luc Moudenc a donné à plusieurs reprises des consignes claires à des employés municipaux mobilisés sur sa campagne aux frais de la collectivité.



Jean-Luc Moudenc (à droite) lors d'une réunion avec Arnaud Mounier, directeur de cabinet du maire de Toulouse (au centre) le 15 avril 2019. © Photo Lydie Lecarpentier / REA

Plusieurs de nos sources au sein de l'équipe du maire de Toulouse le reconnaissent sans équivoque. « *Arnaud Mounier était obsédé par la campagne, témoigne une source proche du candidat sortant. Il a mobilisé l'ensemble du cabinet. Chacun a participé en fonction de son*

rôle dans l'équipe. Ce n'est pas normal, en effet. Cela rend inégale une élection, car cela représente une force de frappe importante par rapport aux autres listes. »

« J'ai fréquemment travaillé dix heures par jour et plusieurs jours d'affilée sur des dossiers stratégiques pour la campagne », précise une autre source mobilisée au service du candidat sortant en 2019 et 2020.

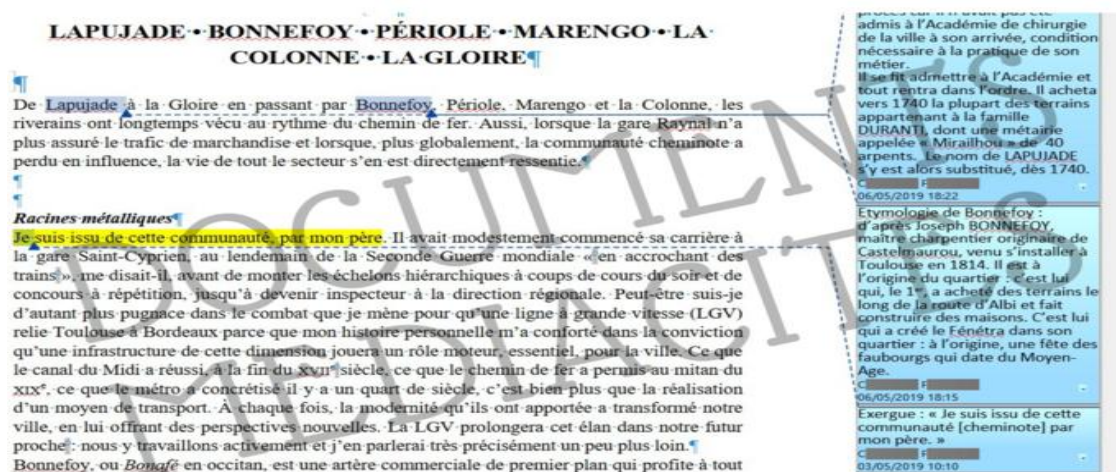
Contactés à plusieurs reprises, ni Jean-Luc Moudenc ni Arnaud Mounier – qui sont présumés innocents à ce jour – n'ont donné suite à nos questions.

Un livre corrigé par un collaborateur

On aurait pourtant voulu interroger le maire de Toulouse sur son livre [Promenades toulousaines](#), publié en juin 2019 alors qu'il n'avait pas encore officialisé sa candidature. Dans ce court opus, Jean-Luc Moudenc mettait en avant son bilan et sa connaissance de la ville rose. Un exercice très classique pour un homme politique.

Ce qui ne se savait pas jusqu'ici, en dehors du cercle rapproché de l'élu, c'est que la rédaction de cet ouvrage a mobilisé l'un de ses collaborateurs – et salarié municipal – à des horaires de bureau. Entre le 3 mai, à 9 h 53, et le 6 mai 2019, à 17 h 23, « F », l'une des plumes du maire de Toulouse, a dédié une partie de son temps à la correction du tapuscrit.

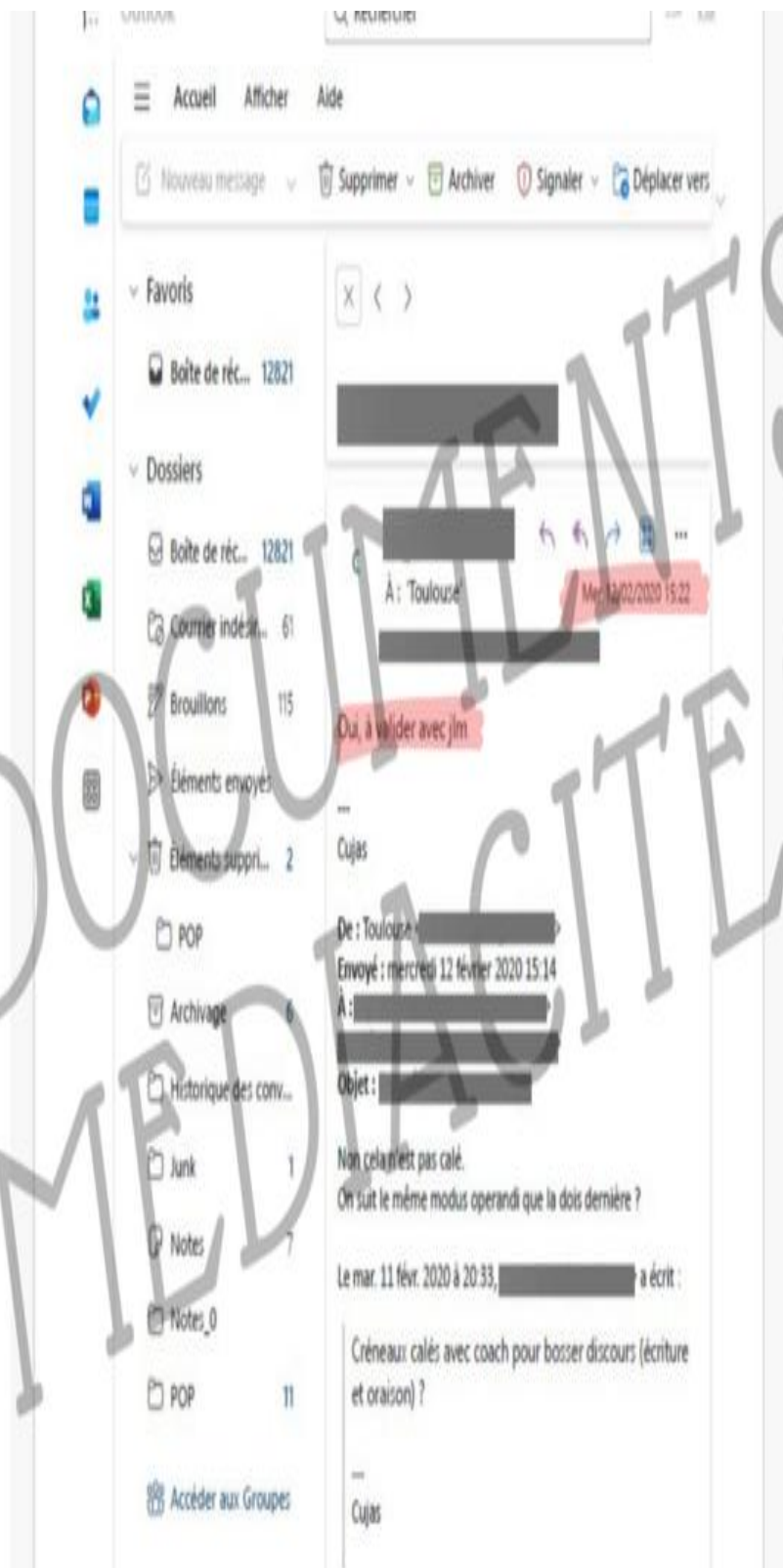
Selon le document que Mediacité a pu consulter, le collaborateur a ajouté une douzaine de notes de marge au fil des 63 pages de l'ouvrage signé Jean-Luc Moudenc. Cela fait-il partie des attributions d'un membre de cabinet ? La réponse reste en suspens.



Extrait du livre de Jean-Luc Moudenc corrigé par un collaborateur de son cabinet, pendant ses horaires de travail. © Illustration Mediacité

Un coach en discours

Quand il ne sous-traitait pas la correction de son livre, c'est l'organisation de ses séances de coaching qu'il laissait à la charge de son cabinet. Pour améliorer ses qualités d'orateur, le candidat Moudenc a en effet eu recours à un conseiller en communication. Recruté début janvier, cet ancien journaliste de *La Nouvelle République* a rencontré des collaborateurs de cabinet du maire, au Capitole, en plein après-midi.



Dans cet échange, le directeur de cabinet du maire indique qu'il doit obtenir l'approbation de Jean-Luc Moudenc pour caler une séance de coaching sur les discours. © Document Mediacités

Le mois suivant, c'est un [Arnaud Mounier](#) attentif au moindre détail qui demande à Sabine Villeneuve, directrice de cabinet adjointe de Jean-Luc Moudenc, si des « *créneaux [sont] calés avec [le] coach pour bosser le discours (écriture et oraison)* » du candidat. « *Cela n'est pas calé. On suit le même modus operandi que la fois [sic] dernière ?* », lui répond Sabine Villeneuve, un mercredi à 15 h 14. Réponse de son chef à 15 h 22 : « *Oui, à valider avec jlm* ».

JLM m'a donné son Ok. C'est jouable dans son agenda ?

Arnaud Mounier écrit à Sabine Villeneuve

Outre les séances de coaching au Capitole ou au siège de Toulouse Métropole, Jean-Luc Moudenc validait aussi les rendez-vous presse importants.

Le 14 novembre 2019, Arnaud Mounier écrit à Sabine Villeneuve au sujet d'un débat organisé par la radio publique France bleu Occitanie. « *JLM m'a donné son Ok. C'est jouable dans son agenda ?* », l'interroge-t-il, prouvant ainsi que le candidat sortant organise son calendrier électoral avec son directeur de cabinet, et que ce dernier mobilise ses collègues sans retenue.

Selon une de nos sources, « *ce débat [leur] a été présenté comme hautement stratégique, car c'était le premier de la campagne. Il fait l'objet de nombreuses réunions avec des membres du cabinet pour préparer les argumentaires, la communication sur les réseaux sociaux et les éléments de langage* ». Quelques jours plus tard, Sabine Villeneuve – qui n'a pas répondu à nos questions – précise le déroulé : « *Pour le contact avec France bleu, il convient de passer par Pierre Esplugas* », leur écrit-elle à 16 h 33 par l'intermédiaire d'une adresse sous pseudonyme.

Une pratique « très classique » mais contraire au droit

Professeur de droit public et adjoint au maire, Pierre Esplugas-Labatut était le porte-parole du candidat Moudenc en 2019–2020. Il est aujourd'hui celui de son microparti. À ce titre, il a déclaré à [France 3 Occitanie](#) et au [Parisien](#) qu'il était « *très classique et très courant partout en France* » que des « *membres de cabinet de collectivités, dont le rôle est par essence politique, participent à titre personnel à la campagne électorale* ».

Brigitte Barèges, la maire de Montauban, devait penser la même chose en juin 2024. Lors des dernières législatives, deux de ses collaborateurs de cabinet – et salariés municipaux – ont travaillé une vingtaine d'heures chacun pour sa candidature, tout en étant rémunérés par la collectivité.

À lire aussi

[À Toulouse, le maire a mené sa campagne grâce à des salariés municipaux](#)

16 juin 2025

Élue sous la bannière d'Éric Ciotti, la députée d'extrême droite a déclaré ces dépenses dans son compte de campagne, lequel a été rejeté par la commission de contrôle pour infraction au Code électoral. Le Conseil constitutionnel a suivi le même raisonnement.

« Compte tenu de la particulière gravité du manquement à une règle dont la candidate ne pouvait ignorer la portée », écrivent les Sages dans leur [décision](#) du 11 juillet 2025, Brigitte Barèges a été déclarée inéligible pour un an avec effet immédiat. Elle doit donc démissionner de son mandat de députée et ne pourra pas se présenter aux municipales en 2026.

Réunion au salon rouge

Au-delà de cette récente jurisprudence, si Pierre Esplugas-Labatut n'a pas contesté le fond de notre précédente enquête, c'est peut-être parce que les faits lui compliquent la tâche.

Dans un autre échange que Mediacités a consulté, la directrice adjointe du cabinet de Jean-Luc Moudenc informe ses troupes qu'une réunion préparatoire aura lieu le 16 janvier, à 14 heures, au salon rouge du Capitole, pour préparer une conférence de presse sur le projet métropolitain du candidat.

Doivent être présents : trois collaborateurs de cabinet, plus Sacha Briand, adjoint au maire chargé des finances, Michel Aujoulat, alors vice-président de Toulouse Métropole *« et le boss »*, écrit-elle le 4 décembre 2019, à 12 h 50.

Le patron de la droite toulousaine a-t-il effectivement participé à cette réunion d'ordre électoral dans les locaux de la collectivité ? On aurait bien aimé lui poser la question, mais Jean-Luc Moudenc a refusé de répondre aux sollicitations de Mediacités.

Des réunions avec le patronat

En tout cas, quand « le boss » était invité par les syndicats patronaux, c'étaient encore ses collaborateurs salariés municipaux qui jouaient les entremetteurs.

Le 18 octobre 2019, par exemple, quand Sébastien Vignette, délégué général du Medef en Haute-Garonne, envoie un message signé *« confidentiel »* à un pilier du cabinet du président de Toulouse Métropole. Objet du courriel : organiser un temps d'échange entre le candidat sortant et *« les entrepreneurs du MEDEF 31 »* lors d'un petit-déjeuner.

L'idée est de *« prendre connaissance du programme du maire, mais aussi faire connaître les propositions de nos entrepreneurs »* sur *« la fiscalité locale, la mobilité et l'emploi, l'attractivité de la métropole »*. *« Il s'agit seulement de s'accorder sur le principe d'un échange et d'une date en fin d'année ou début 2020. Je te serais reconnaissant de bien vouloir revenir vers moi pour échanger sur l'organisation de cet événement »*, précise Sébastien Vignette.

« Dans le même esprit et sur le même format, nous recevrons Madame Pellefigue le 9/12. Cela nous permet de rester cohérents et équitables », conclut le représentant syndical, confirmant par là même le caractère électoral de l'événement, organisé avec le concours des moyens de la collectivité.

De : [redacted] <[redacted]@toulouse-metropole.fr>
Envoyé : vendredi 18 octobre 2019 16:11
À : Sébastien VIGNETTE - MEDEF 31 <[redacted]@medef31.fr>
Cc : Pierre-Marie HANQUEZ - MEDEF 31 <[redacted]@medef31.fr>
Objet : RE: INVITATION JL MOUDENC PDJ ENTREPRENEURS DU MEDEF 31
Critère de diffusion : Confidentiel

Bonjour Sébastien,

Je fais porter ce courrier à la connaissance de Jean-Luc MOUDENC.
Bonne nuit.

Affaires économiques, relations extérieures & internationales et Sports

Cabinet de Jean-Luc Moudenc -
Maire de Toulouse / Toulouse Métropole

Tel : [redacted]
Portable : [redacted]
[redacted]@toulouse-metropole.fr

J'aime ma ville.
Pour recevoir toutes les jolies facts de Toulouse.fr, je m'abonne en 2 clics

De : Sébastien VIGNETTE - MEDEF 31 <[redacted]@medef31.fr>
Envoyé : vendredi 18 octobre 2019 16:03
À : [redacted]
Cc : Pierre-Marie HANQUEZ - MEDEF 31
Objet : INVITATION JL MOUDENC PDJ ENTREPRENEURS DU MEDEF 31
Importance : Haute
Critère de diffusion : Confidentiel

Bonjour [redacted]

Dans la suite de notre échange, tu trouveras en PJ copie du courrier parti hier à l'attention de Monsieur le
maire.

Comme évoqué, l'idée reste de pouvoir échanger avec les entrepreneurs du MEDEF 31 de manière à prendre
connaissance du programme du maire mais aussi de faire connaître les propositions de nos entrepreneurs. Les
sujets sur lesquels nous travaillons et souhaitons pouvoir échanger sont notamment la fiscalité locale, la
mobilité et l'emploi, l'attractivité de la métropole. A ce stade nos élus travaillent. Il s'agit donc seulement
de s'accorder sur le principe d'un échange et d'une date en fin d'année ou début 2020.

Je te serais reconnaissant de bien vouloir revenir vers moi pour échanger sur l'organisation de cet événement.

Dans l'attente du plaisir de prolonger la discussion

En octobre 2019, c'est un cadre du cabinet du maire-président de Toulouse qui organise une rencontre avec le Medef pendant son temps de travail. © Document Mediacités

Ce directeur de cabinet adjoint chargé des affaires économiques répond aussitôt à son interlocuteur, à 16 h 01 et depuis son adresse professionnelle, pour l'assurer qu'il fera « *porter ce courrier à la connaissance de Jean-Luc Moudenc* ».

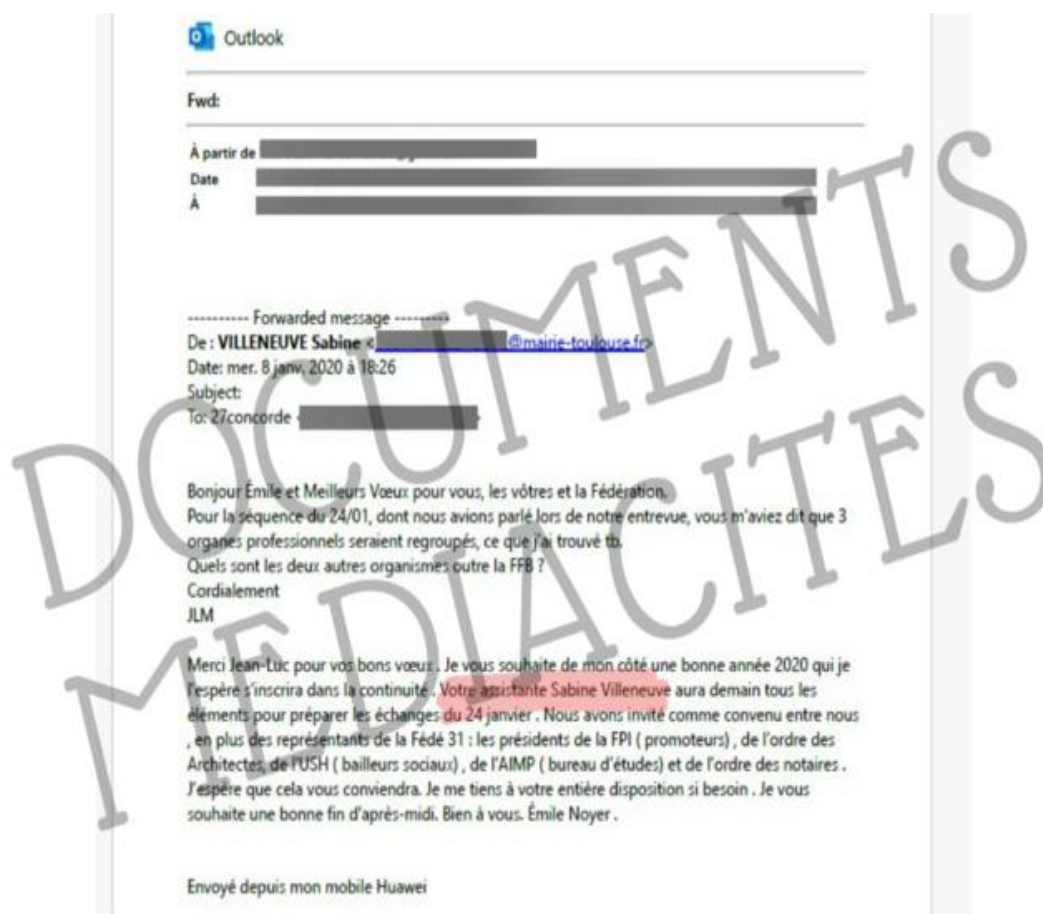
Relancé par le Medef, le 29 octobre, le proche conseiller de Jean-Luc Moudenc demande aux secrétaires de l'élus de fixer une date avec le syndicat patronal, « *si tel est le choix de JLM* ». Tel il a dû l'être, puisqu'un créneau a finalement été réservé pour une rencontre devant une cinquantaine de personnes, le 18 décembre 2019 de 8 h 30 à 10 heures.

Votre assistante Sabine Villeneuve aura demain tous les éléments pour préparer les échanges.

Le président de la Fédération du bâtiment et des travaux publics de Haute-Garonne à Jean-Luc Moudenc

Pour un autre rendez-vous de la tête de liste Aimer Toulouse, c'est Sabine Villeneuve qui a joué l'organisatrice. Jeudi 12 décembre 2019, à 17 h 45, Jonathan Sutra, secrétaire général de la Fédération du bâtiment et des travaux publics de Haute-Garonne (FBTP31), envoie à l'adresse officielle de campagne un courriel adressé à « *M^{me} Villeneuve* ».

Il y invite le candidat à participer au bureau mensuel de la FBTP31, le 23 janvier, de 14 heures à 16 heures, « afin d'échanger sur des sujets en lien avec la construction ». Le jour même, à 18 h 38, une collaboratrice de cabinet transfère l'invitation à sa responsable : « Hello Sabine, pour toi... »



Dans un échange de courriels que Mediacité s'est procuré, un représentant patronal indique au maire de Toulouse que sa directrice adjointe de cabinet recevra des informations pour organiser un rendez-vous électoral à quelques semaines des élections. © Document Mediacité

En parallèle, Jean-Luc Moudenc et Émile Noyer, le président de la FBTP31, discutent directement de l'événement.

« Bonjour Émile et Meilleurs Vœux pour vous, les vôtres et la Fédération. Pour la séquence du 24/01, dont nous avons parlé lors de notre entrevue, vous m'aviez dit que 3 organes professionnels seraient regroupés, ce que j'ai trouvé tb [très bien – ndlr]. Quels sont les deux autres organismes outre la FFB ? Cordialement JLM », demande le candidat.

« Votre assistante Sabine Villeneuve aura demain tous les éléments pour préparer les échanges du 24 janvier », lui répond le constructeur. L'échange entre les deux hommes atterrit dans la boîte mail professionnelle de Sabine Villeneuve, qui le transfère, mercredi 8 janvier, vers son adresse sous pseudo.

À lire aussi

Comment Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse et haut fonctionnaire, double son salaire

8 septembre 2021

Dernier exemple, s'il en était encore besoin. Le 7 janvier 2020, Delphine Le Net, directrice du segment immobilier d'entreprise chez Cogedim, écrit au secrétariat particulier du maire de Toulouse pour inviter le candidat à un petit déjeuner avec le Club Immobilier. Comme pour le Medef, le but est « *d'échanger sur ses projets et sa vision de l'aménagement, de l'attractivité et du développement de Toulouse et Toulouse Métropole* ».

À 18 h 03, l'une des secrétaires de Jean-Luc Moudenc utilise son adresse professionnelle pour transmettre l'invitation à l'équipe de campagne. Le lendemain, cette dernière fait suivre l'information à Sandy Sagnard et Sabine Villeneuve. Qui reprend contact avec la professionnelle de l'immobilier ? La directrice adjointe du cabinet du maire, le 16 janvier, à 11 h 04.

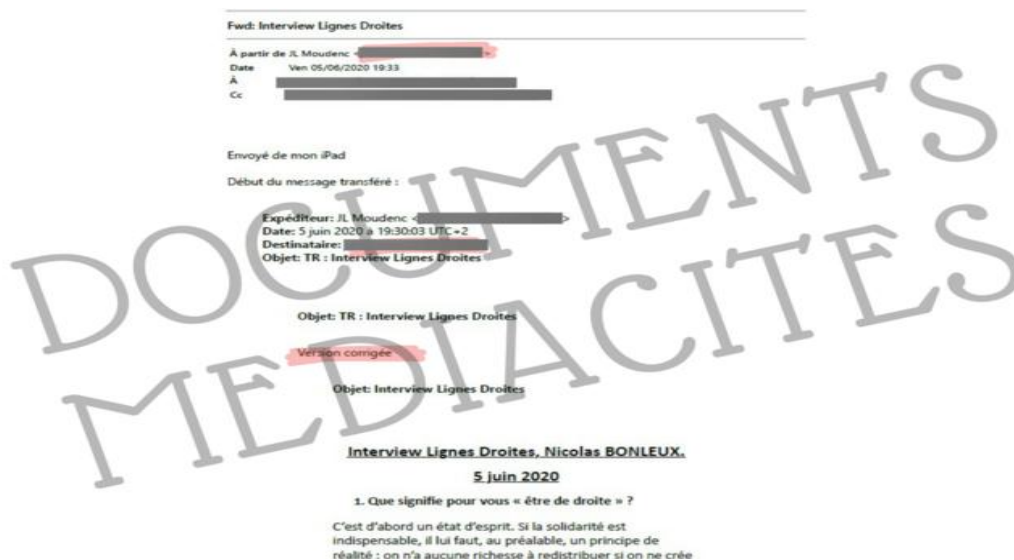
Un coup de fil plus tard, le tour est joué. Il ne reste plus qu'à mobiliser les neurones du cabinet pour préparer les mots du candidat. « *Ce petit dej est fixé au 4 février à 8 h 30. Je l'intègre dans le tableau des éléments de langage* », indique Sabine Villeneuve le 17 janvier, à 10 h 25, dans un courriel envoyé à plusieurs salariés municipaux.

Un article signé Jean-Luc

Lors d'une campagne électorale, il est bien normal qu'un candidat donne de sa personne. D'après les documents que Mediacités a consultés, Jean-Luc Moudenc n'a pas hésité à mettre la main à l'ouvrage quand il s'agissait de corriger le travail des membres de son cabinet. « *Voici mes corrections, car il y a des passages qui ne sont pas encore au bon endroit* », leur a-t-il ainsi écrit un soir de décembre 2019 en réponse à une note de haute importance.

Quelques mois plus tard, il aurait lui-même pris la plume pour réécrire une interview. Samedi 30 mai, Arnaud Mounier demande à son équipe de traiter une demande d'entretien émanant de Nicolas Bonleux, un militant Les Républicains tendance filloniste, qui tient un blog politique très à droite.

« *Il faut parler à l'électorat droite (qui devrait être le seul à lire), mais sans effrayer les modérer [sic] non plus (si ça fuite), explique Arnaud Mounier. [Il faut] une posture un peu gaullienne (sans [citer] de Gaulle, JLM n'est pas gaulliste) en parlant de la nécessité d'avoir un chef qui tranche, qui fait avancer les choses, sans rentrer dans les combines de partis, dont il doit rester au-dessus.* » Avant de conclure : « *On peut intégrer une citation de Churchill.* »



Avant d'être publié sur le blog d'un militant Les Républicains, l'entretien a été rédigé par des collaborateurs de cabinet et corrigé par le candidat lui-même. © Illustration Mediacités

S'ensuivent plusieurs allers-retours entre Arnaud Mounier, des membres de son cabinet et le candidat. Le 5 juin, Jean-Luc Moudenc finalise la copie et envoie la « *version corrigée* » à ses collaborateurs depuis son adresse personnelle. Le texte est ensuite transmis à Pierre Esplugas-Labatut, qui requiert la permission du cabinet du maire pour « *envoyer l'entretien à Nicolas Bonleux* ». Le faux entretien journalistique et vrai exercice de com' [est publié](#) le 9 juin, sans citation de Churchill finalement.

Une citation apocryphe du Vieux Lion aurait pourtant tout à fait convenu à la situation : « *En Angleterre, tout est permis, sauf ce qui est interdit. En Allemagne, tout est interdit, sauf ce qui est permis. En France, tout est permis, même ce qui est interdit.* »

Gael Cérez (Mediacités)